

Annexe 3

Rencontre Isabelle Paindavoine – Observatoires des Politiques culturelles – 26 juin 2023

Durée entretien : 45 minutes

Directrice coordinatrice à l'Observatoire des Politiques Culturelles

Domaines principaux de recherche : culture et systèmes éducatifs & Economie de la culture

-Le montant du PIB de la culture est de 5 %, comment savoir ce que représente la part des arts vivants dans ce pourcentage ? (beaucoup de chiffres ont été avancés pendant la période covid, au moment où l'on disait de la culture qu'elle n'était pas essentielle). Comment trouver les proportions des arts vivants dans les chiffres des industries créatives/ des industries culturelles ? Existe-t-il des graphiques ?

-L'OPC dont je suis directrice Coordinatrice a.i. n'est pas un Observatoire relatant des chiffres tels que vous les recherchez, plus précisément ceux des arts vivants, celui-ci ne dispose pas de chiffres précis dans ce secteur spécifique culturel. Ce dont nous disposons, ce sont les codes NACE*, des classifications propres à ESS-NET**..., des données provenant de l'ONSS. L'Observatoire va plus facilement s'intéresser aux opérateurs subventionnés que les non-subventionnés. Lors d'enquêtes, il est plus facile de les rencontrer vu qu'ils ont déjà une relation avec la Fédération.

**La NACE (nomenclature des activités économiques) est la nomenclature statistique européenne des activités économiques. La NACE regroupe les organisations en fonction de leurs activités commerciales.*

***ESSNET (European statistical System Network)*

-Des chiffres aussi spécifiques que ceux concernant les arts vivants, vous ne les trouverez pas chez nous à l'OPC. Nous avons bien des études relatives à l'économie culturelle mais portant sur des questions globales. Depuis un certain temps, il est souhaité d'établir un Cadastre de l'emploi et artistique dans le secteur culturel, le marché public vient juste d'être lancé, l'étude sera réalisée au mieux le 1^{er} semestre 2024 (avec un premier volet visant à documenter la répartition hommes/femmes dans les emplois culturels).

L'apport de la culture dans le PIB, ce n'est pas évident. Il y a déjà eu une tentative de la direction à ce sujet. Il y a des classements d'opérateurs qui ne sont pas dans les bons codes NACE. Cette recherche est complexe. Il y a aussi les finances des coproducteurs. L'OPC s'attache plus à des concepts théoriques plutôt que de se lancer dans des analyses très chiffrées. Cela ne nous a pas été demandé non plus par le Cabinet de la Culture. Pouvoir aller dans ce sens nous intéresserait, nous avons participé à des séminaires sur les statistiques culturelles, nous en avons besoin pour étayer une série de choses (financement des opérateurs, fréquentations, participations, périmètre, etc. : le compte rendu de chaque séminaire est disponible sur le site de l'OPC). Il y a une réelle difficulté d'obtenir des données chiffrées (un tableau de bord de suivi : opérateurs subventionnés, les autres, c'est encore plus difficile), manque de personnel, cela limite le travail.

Exemple : il y a eu une enquête sur les arts plastiques... Qui travaille dans ce secteur ? Quel profil, quel parcours, etc. ? On n'a pas un périmètre défini au-delà de ceux qui bénéficient d'une subvention de la FW-B... Même chose pour les opérateurs provenant des arts de la rue et du cirque (en tant qu'opérateurs subventionnés...) : faire un portrait. Il faudrait aussi tenir compte des non subventionnés. On agit plutôt sur la diversification des profils, espérant avoir ainsi touché tout le monde mais c'est extrêmement complexe.

Mais je pense à l'étude menée et publiée en 2014 par Madame Elisabeth LAZZARO, économiste de la culture, et Monsieur Jean-Gilles LOWIES, chercheur expérimenté dans le cadre de cette étude pour le compte de l'IWEPS (Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique, institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics).

Le titre de cette étude est : « Le poids économique des Industries culturelles et créatives en Wallonie et à Bruxelles - Rapport du 08/12/2014 ».

Connaissez-vous cette étude ?

-Oui, je dispose de cette étude réalisée par la Filière de Gestion culturelle de l'Université Libre de Bruxelles pour le compte de l'IWEPS – Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique – réf. : 2012/016. Auteurs : Prof. Dr. Elisabetta Lazzaro, économiste de la culture, titulaire de la Chaire en Gestion culturelle à l'Université Libre de Bruxelles Jean-Gilles Lowies, engagé en tant que chercheur expérimenté dans le cadre de cette étude, assistant à l'Université de Liège. Cette étude s'adresse à des industries culturelles importantes, pas nécessairement aux petites Compagnies artistiques, créateurs et interprètes...ICC.pdf (iweps.be)

-En tant qu'industries culturelles, il y a le secteur des centres culturels. Pour eux, le cadre est bien défini, puisqu'ils doivent être subventionnés par la Fédération, la Région, la Commune, (effet de diversification de multi-financements). Le périmètre est bien défini et ficelé. Les chiffres alors sont possibles.

-Ces centres culturels fonctionnent aussi comme un privé avec un restaurant, garderie, navettes,... 50 % de subsides pour 50% de rentrées, ces chiffres sont-ils possibles ?

-Sur l'open-data de la FW-B, toute une série de listes d'opérateurs dont celle des centres culturels existent bien. Mais les comptes de ces opérateurs subventionnés publiés, vous ne les trouverez pas sur le site de la FW-B puisqu'elle ne gère pas les comptes. Les centres culturels ont leur indépendance aussi par rapport aux subsides, ils ont une culture particulière de se diversifier en allant chercher l'argent ailleurs qu'à la FW-B.

-Je peux comprendre mais c'est quand même de l'argent public comme pour tous les opérateurs subsidiés... Comment des chiffres ne peuvent-ils pas apparaître ? Cela permettrait d'analyser comment ce secteur fonctionne, de faire profiter d'autres centres culturels et y trouver des modèles de fonctionnement différents...

-En termes de réglementation, ce n'est pas si facile de trouver les chiffres. Les subsides, oui, c'est publié. Mais savoir ce qu'une industrie culturelle a eu comme autres sources de financement, personne ne centralise cette information-là. Aucun organisme ne va centraliser cela. Sur le site des comptes des opérateurs à la Banque Nationale, oui, mais ce sont des bilans.

Les comptes de résultats et le bilan, c'est deux choses distinctes. Quant aux bilans des opérateurs culturels, ils ne sont pas suffisamment détaillés pour être analysés. (il existe soit une publication en abrégé ou en version complète des bilans)

- une activité est un compte de résultats, chiffre d'affaires, charges et produits (mais beaucoup publient la valeur ajoutée, en version abrégée... Ils n'ont pas tous les détails). Le compte de résultats = **un flux**
- Le bilan = **le stock**

À Louvain et dans d'autres universités, on peut avoir un regard sur les comptes de résultats des entreprises mais ce service est payant. Les universités y ont accès je crois (Belfirst). En navigation libre, je ne sais pas si vous auriez accès à des comptes de résultats et pas que des bilans (pas de chiffres). A vérifier. Nous à l'OPC, nous ne les avons pas.

-L'intention quant à cette recherche chiffrée me paraît évidente dans le sens où cela pourrait être un partage de savoirs, des manières de faire, modèles de fonctionnement, dans le milieu culturel. Dans l'Instance où je suis membre-experte, nous disposons de chiffres (budgets prévisionnels, déclaration de créances, etc.) mais c'est précisément en arts de la rue... Mon intention n'est pas « d'utiliser » ces chiffres mais avoir un aperçu partiel (1 secteur) de la réalité économique culturelle.

-Interroger Monsieur LOWIES serait intéressant. Il doit avoir trouvé des chiffres quelque part pour son étude de 2014. Il est allé chercher une partie des chiffres à l'ONSS. Ce n'est pas une enquête directe auprès des opérateurs. Il a dû trouver des chiffres autrement. Exemple : le pourcentage (minime d'ailleurs) du taux d'emploi.

Comme je vous l'ai déjà dit, Notre Observatoire est plutôt centré dans le domaine des études diverses, -pas de données financières-, plutôt l'étude de politiques culturelles, des données de fréquentation, auprès du public, avec les opérateurs sans les interroger sur leurs données financières. Le peu de fois qu'on l'a fait dans les musées, les données nous ont été données très difficilement (tabou). On s'attache peu à s'introduire dans le domaine financier vu que c'est trop complexe. Nous nous posons plus des questions sur les politiques et l'impact sur le public, accès à la culture, démocratisation de la culture.

-Pour avoir une idée des mécanismes financiers, puisque L'Etat donne un pourcentage de subsides, ne pourrait-on pas mieux connaître et s'intéresser davantage aux retombées économiques qui découlent de ces projets ayant été subsidiés ?

-Mais où trouver ce type de données ? C'est une demande tellement ciblée.

Dans le focus-culture, à l'Administration générale de la culture, l'Administrateur général, Monsieur André-Marie PONCELET a voulu calculer un ratio entre dénominateurs, subside donné, les recettes. Recettes divisées par subsides pour obtenir les retombées pour un secteur particulier. Cela avait abouti à un certain classement mais le travail a été fortement critiqué par le terrain. Cela a le mérite d'exister. (en 2020). Dans les focus, on y trouve plutôt une représentation de données et des articles. Ces focus ont eu lieu entre 2012 et 2019.

Il y a bien eu cet essai-là... Il n'a plus continué à le faire de cette manière parce que la Fédération ne récupère rien quand elle a subsidié. Le tax shelter, c'est encore différent. Des analyses ont dû être faites, certainement.

-Je vous cite un exemple : je crée un festival des arts de la rue le 5 août prochain. ? Quelles seront les retombées économiques à Hastière et environs... ? Ce sont des arguments que je pourrais avancer auprès de l'Etat pour continuer à être subsidiée... Ce milieu des arts de la rue est précaire, on n'en parle pas dans les écoles supérieures. Pourquoi n'y a-t-il pas de cours bien structurés ? Le budget prévisionnel, c'est quoi ? Les élèves ne sont pas préparés. Pas de transparence et pourtant, ... Qu'en pensez-vous ?

-Je constate ceci : un artiste qui crée des choses, bien, mais il doit aussi penser à la diffusion et pas uniquement à la création. Il se fait soutenir pour sa création. Tant pis si cela ne sort pas des masses..., si cela ne se diffuse pas beaucoup. Son objectif de créer est abouti... Les artistes, souvent, ne sont pas des business-men.

Effectivement, il n'y a pas de formation à occuper toutes les postes passant de la création à la diffusion : être son propre agent commercial, être capable de se vendre, les choses bougent mais il y a eu une période où c'était un peu compliqué. Une étude en 2000 a été faite sur cela... (étude de l'OPC : le problème de la diffusion dans les centres culturels). Il ne s'agissait pas de l'aspect financier mais du problème de la circulation d'œuvres qui n'était pas au point, ... (questions : nombre de spectacles, où avez-vous tourné ? récapitulatif de tout cela, observation d'une trop faible diffusion...). Beaucoup de choses se créent mais ne se diffusent pas, d'où pas de rentabilité, pas de vision d'économie...

-Les élèves des écoles artistiques n'apprennent justement pas ces aspects-là. Comment pourraient-ils imaginer ce qu'est l'aspect gestion ? Formation complémentaire ? Tous ne se lanceront pas comme indépendants mais même en free-lance, savoir à quoi il faut s'attendre financièrement, se structurer juridiquement, cela reste des questions inévitables. De même que la connaissance des statuts.

Il existe quelques éléments dans le contenu des écoles mais est-ce suffisant ? Les écoles bénéficieraient d'un outil pour aborder ce contenu spécifique. Ma promotrice a bien conscience que je critique cela à Louvain. Ce qui m'a été enseigné est beaucoup trop léger pour se lancer sur le terrain demain... D'où est venue mon idée d'entreprendre une recherche approfondie sur le sujet, ce qui permettrait de penser à un contenu suffisant et pertinent.

-Tous les artistes ne sont pas forcément intéressés de s'occuper des aspects administratifs, financiers, par le simple fait qu'ils préfèrent se centrer sur l'aspect créatif et pas le reste.

-Le réel problème est qu'on ne les habitue pas à être dans ce mode de pensée lié à la culture. C'est un raccourci de passer par Smart. L'étudiant-artiste ne se structure pas et donc, il ne réfléchit pas assez à d'autres manières de se subsidier, de se structurer... Il y a bien d'autres solutions que l'opérateur Smart. Il faut être au courant...

Autre question : Quid de l'inflation depuis 1945 et de l'augmentation des montants de subsides de l'Etat. Des graphiques existent ? Une radiographie en termes de chiffres ?

-Personnellement, je ne peux pas y répondre. Par contre, puisque nous disposons de FOCUS, là-dedans, il pourrait être question d'y trouver une évolution des chiffres sur la culture dans le temps. Avant 2012, il s'agissait de chiffres-clés de la culture. C'est ensuite que l'on a plutôt parlé de focus. Mais là, il est possible de regarder le budget alloué à une entreprise culturelle, suivre cette subsidiation d'année en année, vous aurez le chiffre évolutif ou non... Les budgets ont été assez stables ces dernières années... Monsieur PONCELET André-Marie, Administrateur général de la Culture au Ministère de la FW-B a sorti les focus... Encore aujourd'hui, cela devrait encore se faire. Il le faisait secteur par secteur. Il le fait encore aujourd'hui probablement. En plus, dans le focus, on y trouve une répartition budgétaire dans les secteurs des théâtres, arts de la scène. Sur le site, ils s'y trouvent normalement. Dans notre centre de documentation, peut-être.

-Est-il possible de les consulter ces focus au centre de documentation ?

-Faire des copies du contenu oui mais pas de prêt de fascicules... L'OPC ne prête pas ses documentations, ouvrages mais le site internet devrait permettre de les consulter. Un RV est à prendre auprès de la responsable de la documentation ou son employée, Madame Vanessa Mauroy.

---FIN

L'Observatoire des politiques culturelles constitue un fonds documentaire d'outils de recherche et d'évaluation propre aux politiques culturelles. Ces documents - **imprimés et électroniques** - couvrent une variété de sujets dans le champ de la recherche sur les politiques culturelles, incluant notamment :

- l'économie de la culture
- les statistiques culturelles, l'élaboration d'indicateurs culturels
- l'évaluation des politiques publiques
- l'étude des politiques, des financements, des pratiques et des comportements culturels
- les publics de la culture
- les enseignements artistiques et la formation aux métiers de l'art et de la culture
- l'emploi culturel
- l'histoire des politiques culturelles en Belgique
- tous les aspects de la « vie culturelle » nationale et internationale, notamment sociologique, économique, juridique, statistique et touristique.

Les domaines d'application s'étendent de la musique au cinéma, en passant par la danse, le théâtre, le spectacle vivant, l'audiovisuel, les nouvelles technologies de l'information, les arts plastiques, le livre, la lecture publique, les musées, le patrimoine, etc.

De nombreux documents répertoriés dans la base ne sont disponibles que sur support papier. Ils sont bien sûr consultables dans nos locaux. **Notre cellule documentaire est accessible sur rendez-vous.**

Personne de contact : Vanessa Mauroy, assistante documentaliste
Tél : +32 (0)2 413 28 92

file:///C:/Users/CornetB/Downloads/LOBS_044_0050.pdf